

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 AVRIL 2012

ORDRE DU JOUR

- Examen du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2011 ;
- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2011 ;
- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers arrêtés au 31/12/2011;
- Quitus aux Administrateurs ;
- Affectation du résultat de l'exercice 2011 ;
- Renouvellement partiel du Conseil d'Administration ;
- Fixation de la rémunération du Comité d'Audit pour l'exercice 2012;
- Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2012 ;
- Questions diverses.

PROJET DE RESOLUTIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27/04/2012

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la Compagnie d'Assurance Vie et de Capitalisation HAYETT, réunie le vendredi 27 avril 2012 à 17 heures au siège de la société, Avenue Habib Bourguiba, Immeuble COMAR, 1001 Tunis, et après lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et des rapports général et spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2011, approuve les états financiers arrêtés au 31/12/2011, tels qu'ils lui ont été présentés et donne quitus aux administrateurs pour leur gestion dudit exercice.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif aux conventions prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales approuve les dites conventions et approuve les éléments de rémunération des dirigeants tels que figurant dans ledit rapport.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que le mandat d'administrateur de Monsieur Mohamed MATHLOUTHI arrive à échéance lors de la présente assemblée.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer, Monsieur Mohamed MATHLOUTHI en qualité d'administrateur pour une durée de trois ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2014.

En conséquence, la composition du conseil d'administration sera désormais comme suit :

Administrateur	Echéance du mandat, qui prendra fin lors de l'AGO qui statuera sur les états financiers de :
- M. Taoufik CHERIF	2012
- PGI HOLDING	2012
- M. Younes BOUCHOUCHA	2013
- M. Rachid BEN JEMIA	2013
- M. Adel GRAR	2013
- AMEN BANK	2013
- la Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances « COMAR »	2013
- la Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances « COMAR » (2 ^{ème} siège)	2013
- M. Mohamed MATHLOUTHI	2014

Mise au vote, cette résolution est adoptée à

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation du bénéfice de l'exercice, s'élevant à **1 719 022,510 dinars**, telle qu'elle a été proposée par le Conseil d'Administration comme suit :

Résultat Net	1 719 022,510
Réserve Légale (5%)	-85 951,126
Réserve Spéciale d'Investissement	-655 800,000
Bénéfice distribuable	977 271,385
Dividendes Statutaires (5%)	-300 000,000
Super Dividende (5%)	-300 000,000
Réserve pour toute éventualité	-377 271,385

Et fixe la date de mise en paiement des dividendes au

Mise au vote, cette résolution est adoptée à

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence pour l'exercice 2012 à dinars.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération du comité permanent d'audit pour l'exercice 2012 à dinars.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à

SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous les pouvoirs au représentant légal de la société ou à toute personne mandatée par lui, sous sa responsabilité, pour effectuer toutes les formalités de dépôt ou de publication prescrites par la loi.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à